

info 107



Bulletin d'informations municipales

n° 55 – janvier 2014



Hommage à Guy Hellé, 42 ans au service de Carbonne



Et nos pages : génie urbain, bâtiments, éducation, enfance et jeunesse, solidarité et action sociale, cadre de vie, culture, communication, vie associative, regards sur..., info services....

Retrouvez
toutes les informations
de la vie locale sur
www.ville-carbonne.fr

Sommaire



Editorial	3
Guy Hellé, 42 ans au service de Carbonne	4-9
• Ephéméride des principaux projets qu'il a menés	4-8
• Guy Hellé apportait son soutien à la vie associative...	9
Bâtiments communaux	10
• Le nouveau groupe scolaire sort de terre	10
• Réouverture du gymnase Abbal	10
Génie urbain	11
• Mobiliser les compétences des agents : réalisation de travaux en interne	11
• Mise en lumière du Pont du Jumelage et de la place Jules Ferry	11
Éducation, Enfance et Jeunesse	12-13
• Future carte scolaire	12
• La ville s'inscrit dans un Projet Educatif Territorial (PEDT)	12
• Bilan des activités suite à la réforme des rythmes scolaires	13
• Bienvenue à la nouvelle principale du collège A. Abbal	13
Solidarité et action sociale	14-16
• Dix permis de conduire financés par la Municipalité et la Mission Locale	14
• Le don du sang, un geste indispensable	15
• Dispositif saisonnier « Vagues de froid »	15
• Rappel : Carte de circulation pour les plus de 65 ans	15
• 6 ^e édition des « Rencontres d'automne »	16
• Rappel : Formation gratuite pour les aidants familiaux/Alzheimer	16
• Collecte de jouets par Century 21 au profit de la Croix-Rouge	16
Cadre de vie	17
• La ville confirme ses deux fleurs...	17
• Le fleurissement est aussi l'affaire des Carbonnais	17
• De nouvelles toilettes publiques pour la ville	17
Culture/communication	18
• Près de 1000 lecteurs fréquentent la médiathèque	18
• www.ville-carbonne.fr pour vous faciliter la ville	18
Services	19-20
• 2014 : élections municipales et européennes	19
• Se protéger contre le vol, c'est l'affaire de tous !	19
• Nouveau conciliateur de justice	20
• Nouveau permis de conduire sécurisé	20
Regard sur...	21
• Petite Université Populaire en Volvestre	21
• Portraits de paysages	21
Vie associative	22-23
• Zoom sur CIME... (Carbonne Impulsion Montagne Escalade)	22
• Les associations s'animent...	23
• Carbonne Info Services	24

Bulletin d'informations municipales de Carbonne, n° 55 janvier 2014.

Édité par la mairie, 31390 Carbonne • Directeur de publication : Bernard Bros • Responsable de la rédaction : Denis Turrel avec le concours de la commission communication et de Sandrine Martin, directrice générale des services • Secrétariat de rédaction et prises de vues : service communication.



Pour contacter le Maire

contact@ville-carbonne.fr

Secrétariat : 05 61 87 80 03.

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

Chers concitoyens,

Guy Hellé, votre maire devait vous présenter dans ce bulletin ses derniers vœux au terme d'un long mandat au service de sa ville et des Carbonnais. La maladie ne l'a pas permis et nous avons tous partagé une peine immense en lui rendant un dernier hommage lors de ses obsèques en août dernier.

Un rappel des réalisations et des actions menées lors de ses différents mandats de Maire témoigne de l'importance de son travail et de la transformation de Carbonne. Nous les avons relatées et illustrées dans ce numéro à travers une rétrospective. Vous y découvrirez un bâtisseur, un gestionnaire avisé et soucieux du bien commun mais aussi de justice sociale et de fraternité.

Le conseil municipal m'a élu maire le 30 août jusqu'aux prochaines élections municipales de mars 2014, je remercie mes collègues pour leur confiance. Premier adjoint de Guy Hellé pendant 12 ans, j'ai participé avec l'équipe municipale à la réalisation de projets qui ont façonné notre ville et je continuerai dans le même esprit à remplir les engagements pris.

Comme mon prédécesseur j'ai à coeur de promouvoir un développement maîtrisé de Carbonne en harmonie avec les besoins des Carbonnais. C'est dans cette orientation que l'équipe municipale poursuit sa mission.

Pour cette nouvelle année, je souhaite à tous le meilleur. J'ai une pensée particulière pour ceux qui souffrent le plus des effets de la crise économique (difficultés financières, chômage, précarité...). La ville avec les associations et organismes sociaux tente d'apporter les soutiens nécessaires, preuve de notre solidarité.

Parmi tous les vœux pour 2014, celui qui me tient particulièrement à coeur dans une société marquée par la violence et l'intolérance, c'est celui de la paix, paix dans les familles, entre voisins, entre Carbonnais dans le respect des diversités.

Bernard Bros, votre Maire.

A Carbonne que vive la paix entre nous.

éditorial

Biographie Guy HELLÉ

Né le 8 janvier 1936 à Toulouse.
 1971 : intègre le Conseil Municipal de Carbonne comme adjoint aux côtés d'Henri Chanfreau maire.
 1977 à 2013 : maire de Carbonne.
 1995 à 2008 : président de l'Association des Maires de la Haute Garonne.
 1997 à 2013 : président de la Communauté de Communes du Volvestre.
 2002 à 2013 : délégué régional du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
 Membre du conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 31 et de l'Agence Technique Départementale.



Guy Hellé, 2008.

Guy Hellé, 42 ans

Guy Hellé, nous a quittés le 17 août 2013. Maire de Carbonne depuis 1977, il était rentré au conseil municipal en 1971. C'est à l'homme, au Maire, à l'administrateur, au chef du personnel municipal et à l'ami que nous avons voulu rendre un dernier hommage à travers les grands chantiers qu'il a impulsés et réalisés pour la ville.

Éphéméride des principaux projets qu'il a menés...

■ **1978**

- Aménagement de la maison des jeunes.
- Achat d'un terrain rue des Orpailleurs pour agrandir le cimetière.
- Mise en place de l'éclairage du stade Alfred Prévost.

■ **1980**

- Nouvelle mairie avec salle d'exposition autour du patio intérieur.
- Création du Plan d'Occupation des Sols. Mise en place du réseau de gaz naturel à Carbonne.

■ **1981**

- Mise en place d'un service d'aide-ménagères et de portage des repas à domicile réservé aux carbonnais de plus de 60 ans par le bureau d'aide sociale (aujourd'hui CCAS) et la commission municipale d'actions sociales.
- Aménagement du complexe sportif Alfred Prévost.

■ **1982**

- Création d'un service bibliothèque attenant à l'accueil de la mairie.

■ **1983**

- Ouverture du tennis couvert, rue Saint-Laurent.

- Jumelage avec la ville de Galliera Veneta (Italie). Monmouth (Pays de Galles) est la 1^{ère} ville jumelée avec Carbonne en 1975 M. Hellé était alors adjoint.

■ **1984**

- Mise en place de la régie municipale des transports pour assurer les transports scolaires de la commune.

■ **1987**

- Inauguration du centre socio-culturel du Bois de Castres sur un terrain de 14 hectares, rive droite de la Garonne.



1987, inauguration du Centre Socio-Culturel du Bois de Castres par Pierre Izard.

au service de Carbonne

Hommage prononcé en séance du conseil municipal du 30 août 2013 suite au décès de Guy Hellé, le 17 août 2013.

En préambule de cette séance extraordinaire du conseil municipal, Bernard BROS a prononcé cette déclaration en hommage à Guy HELLE.

« **N**ous espérons tous que notre maire, Guy HELLE, terminerait sereinement son long mandat. La maladie ne l'aura pas permis. Nous avons été très émus par l'hommage collectif qui lui a été rendu. La vie municipale que nous avons partagée avec lui pour certains, depuis longtemps, sera désormais différente. Nous n'oublierons pas l'ambiance et la tenue des conseils municipaux qu'il présidait avec faconde, humour et autorité.



2008, séance du conseil municipal présidée par Guy Hellé.

Son héritage est immense : tous les équipements et bâtiments qui font Carbonne aujourd'hui ont été réalisés sous ses mandats, seule la piscine date du maire précédent.

Mais cet héritage va au-delà de l'aménagement harmonieux de notre ville, il est aussi dans l'esprit avec lequel Guy Hellé a géré sa commune et ses administrés : esprit d'ouverture, d'écoute, désintéressé, très attentif à la défense du bien commun et à l'aide portée à chaque personne. Nous avons pu profiter et la commune avec, de sa longue et inestimable expérience basée sur un pragmatisme, la rigueur, la maîtrise de la négociation, et l'acquisition de réseaux utiles aux intérêts communaux.

Guy Hellé avait une connaissance exceptionnelle de sa ville et des habitants, malgré l'arrivée des nouveaux carbonnais. Cette connaissance reposait sur une grande disponibilité et sur sa confiance aux multiples associations qui représentent la société civile.

Cette approche lui permettait d'appréhender les besoins de ses concitoyens et d'y apporter les réponses et solutions les plus adaptées. Il s'est rarement trompé. La population de Carbonne l'a confirmé en cela chaque fois en le réélisant largement à chaque mandat.

Nous sommes fiers d'avoir participé à cette action à ses côtés et nous continuerons, dans le même esprit, à construire le Carbonne des prochaines années. »

■ 1988

- Jumelage de la ville de Carbonne avec la ville de Korschenbroich (Allemagne) le 2 avril 1988.

■ 1989

- 22 septembre, naissance de l'office municipal de tourisme et syndicat d'initiative (OMTSI).
- Mise en place de la carte loisirs jeunes et du conseil municipal des jeunes.



1988 : signature de la charte de jumelage avec la ville de Korschenbroich (Allemagne).



1996, remise à Guy Hellé de la médaille vermeil départementale en récompense de son dévouement au service de la collectivité par Paul Grégoire.



1995, inauguration du collège André Abbal.



1996, inauguration du restaurant scolaire de l'école Henri Chanfreau.

1990

- Construction de la nouvelle maison de retraite Jallier, avenue Etienne Prosjean et ouverture de la structure en 1991.

1992

- Construction du Centre Technique Municipal (CTM, serre, entrepôt), zone de Naudon.
- Ouverture d'une décharge (aujourd'hui appelée déchetterie) lieu-dit Barbis.

1993

- Un logo pour la ville. Carbonne a son identité visuelle.
- Jumelage de la ville de Carbonne avec la ville de Fuente Obejuna (Espagne).

1994

- Construction du collège André Abbal et du gymnase.
- Septembre 1994, nouveau restaurant scolaire à l'école Henri Chanfreau (self service).

1995

- 1^{er} juillet ouverture de la nouvelle bibliothèque baptisée « bibliothèque François Mitterrand ».
- Aménagement de la zone de Naudon.

1996

- 12 décembre vote favorable du conseil municipal de Carbonne à la création de la Communauté de Communes du Volvestre.
- 30.12.96 Naissance de la Communauté de Communes du Volvestre.

1997

- Guy Hellé est élu président de la Communauté de Communes du Volvestre.

1998

- Foire internationale de Toulouse implantation d'un stand pour promouvoir le Volvestre. Guy Hellé l'inaugure...

1999

- Juillet 1999, nouveaux locaux pour la MJC et le centre aéré « Sac à Malices » à côté de la bibliothèque (rue Lucien Cassagne).
- Décembre 1999 implantation au quartier du Claous par l'Office Départemental HLM de 21 logements locatifs HLM.

2000

- Construction de la nouvelle gendarmerie route de l'Arize.
- L'ancienne Maison de retraite Jallier devient le siège de la Communauté de Communes du Volvestre.
- Obtention de la ville d'une deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris.

■ 2001

- Lancement du projet de réhabilitation du gymnase de l'ancien collège situé quartier du Claous en boulo-drome couvert. Travaux achevés en 2002.

■ 2002

- Mise en place d'une zone bleue pour favoriser le commerce local.
 - Création d'une nouvelle serre au centre technique municipal afin de réunir l'ensemble sur un seul et même site.
 - Lancement du programme de rénovation des façades du centre ville.

■ 2003

- 5 juillet inauguration de la nouvelle gendarmerie route de l'Arize et du boulo-drome au Claous.
 - Nouveaux sens de circulation à Carbonne pour renforcer la sécurité.
 - Mise en place du tri sélectif par la Communauté de Communes du Volvestre en parallèle la ville lance la « campagne ville propre ».
 - Projet de réhabilitation des anciennes douches pour installer les bureaux de la police municipale

■ 2004

- Un site internet et un afficheur électronique pour la ville.
 - Acquisition d'un local place de la République pour y installer l'Office de Tourisme.
 - Lancement du projet d'aménagement du lotissement « Le Logis ».

■ 2005

- Ouverture de la crèche municipale « Mousseline et Caramel » pouvant accueillir 45 enfants. Cette structure prend le relai de la crèche parentale.

■ 2006

- Extension du cimetière.

■ 2007

- Aménagement du lac de Barbis pour la pêche, la promenade (parking, aire pique-nique et accès aux berges facilité).

■ 2008

- Mai : Inauguration des aménagements extérieurs au centre socio-culturel du Bois de Castres (parcours de santé et skate park) et travaux au Point Rencontre Jeunes.

■ 2009

- Réaménagement du rez-de-chaussée de la Mairie avec une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
 - Mise en place tarifs dégressifs au restaurant scolaire.



2007, inauguration centre associatif rue Léo Lagrange.



2008, Guy Hellé teste le restaurant du groupe scolaire Henri Chanfreau.



Mai 2008, inauguration des aménagements extérieurs du centre socio-culturel du Bois de Castres (parcours de santé et skate park).



2010, inauguration bâtiment Trésorerie du Volvestre.



2010, Inauguration rue Henri Chanfreau.

■ 2010

- Inauguration du nouveau bâtiment de la Trésorerie du Volvestre.
- Réhabilitation de l'ancienne école du Lançon où une unité mobile d'Hospitalisation à Domicile (HAD) de la Clinique Pasteur s'est installée.

■ 2011

- Projet d'un nouveau groupe scolaire zone Millet.
- Travaux d'urbanisation route de l'Arize et rue Lucien Cassagne.

■ 2012

- Permis de construire déposé pour le futur groupe scolaire zone Millet.
- Création d'une zone 30 km/h en centre ville.
- Aménagement de l'avenue de Toulouse (voirie, réseaux, trottoirs, piste cyclable, éclairage public, aménagements paysagers).
- Dépose de la statue de la Vendangeuse pour réfection du mur de soutènement.

■ 2013

- Finalisation du mur de soutènement de la Vendangeuse. Aménagements des abords et remise en place de la statue entièrement restaurée avec implantation de sanitaires publics et aménagement du parking en haut de la rue Gambetta.
- Création de deux logements d'urgence qui seront gérés par le CCAS.

Il est bien sur difficile de résumer 42 ans d'actions et de réalisations. Bon nombre d'entre elles n'apparaissent pas dans cet éphéméride, même si chaque jour, elles se rappellent à nous en contribuant au bien vivre de nos concitoyens.



2011, visite à la Régie des Transports pour essayer le nouveau véhicule pour le transport des personnes à mobilité réduite.



2011, Guy Hellé visite les serres municipales.



2012, Guy Hellé en réunion de chantier.

Guy Hellé apportait son soutien à la vie associative...



1970, tournoi international de foot remise des récompenses par Guy Hellé



2010, 35^e tournoi international de foot réception officielle.



2012, vernissage au Musée Abbal.



2007, Guy Hellé avec le RCL XV champion de France.



Guy Hellé, membre des Tastos Mounjetos. 2012.



2012, Guy Hellé remet les clés de la ville aux jeunes du comité des fêtes pour l'ouverture des fêtes de la Saint-Laurent.



2006, jumelage 30^e anniversaire de la signature de la charte avec Monmouth. Symboliquement Guy Hellé et le maire de Montmouth avaient échangé leurs tenues officielles.



2010, commémoration.



2012, Guy Hellé prononce le discours inaugural du cinéma numérique aux côtés de l'équipe de Ciné Carbone.



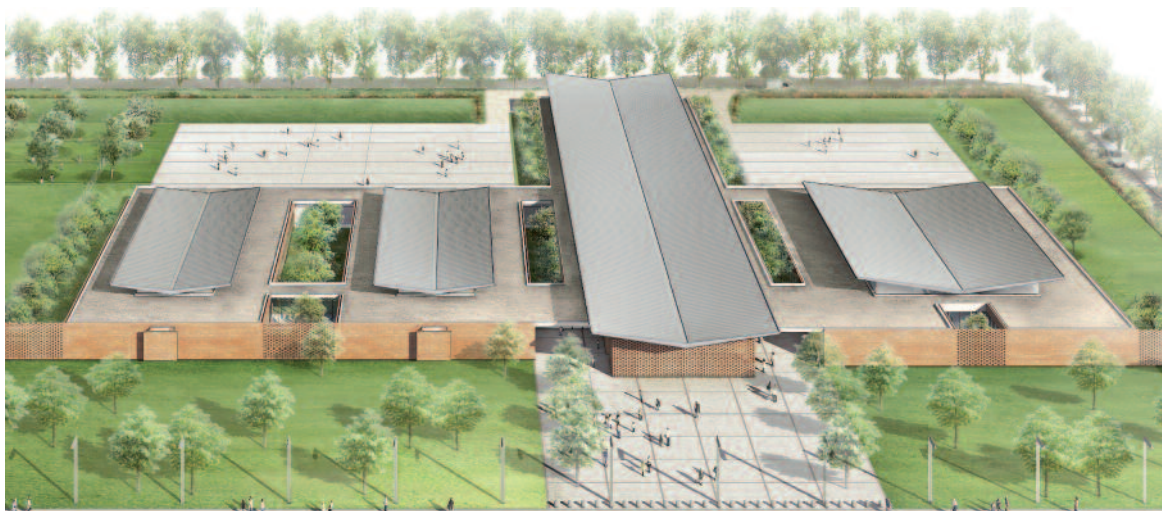
2012, forum des associations.

Le nouveau groupe scolaire sort de terre

En préalable, les travaux de voirie et d'adduction d'eau potable ont été réalisés en juillet, pour permettre le démarrage de la construction de l'école au mois d'août. Les bonnes conditions météorologiques du début d'automne ont permis un avancement rapide des fondations et des murs.

Depuis, ce n'est pas un, mais trois chantiers, qui se réalisent en simultanément ! En effet, le groupe scolaire se compose de trois secteurs : maternelle, élémentaire et parties communes

(restaurant et salles d'activités). Ils sont gérés comme trois chantiers différents, ce qui permet une optimisation du planning des travaux.



Vue d'ensemble de la façade sud.

Réouverture du gymnase Abbal

Après une fermeture d'une année, la commission de sécurité a autorisé en septembre la réouverture totale du complexe sportif. Les utilisateurs du gymnase Abbal ont pu ainsi retrouver un équipement rénové et remis aux normes. La totalité de la salle du gymnase a été reprise (nouveau revêtement de sol, remise en peinture, changement des équipements, etc.) et les vestiaires rafraîchis pour enlever toute trace du sinistre.

Mais la plus grande partie des travaux est « invisible », car il a fallu remplacer la totalité des systèmes de chauffage, de ventilation et d'électricité qui avaient été fortement endommagés par l'incendie.

Ces travaux ont aussi été l'occasion d'améliorer ou de remettre aux normes certains équipements : le sol a été refait à neuf dans un matériau plus confortable, le mur d'escalade a été entièrement repris et amélioré, le matériel sportif totalement renouvelé.



Vue de la grue sur la zone de l'école élémentaire.

Actuellement, la totalité de la structure en béton a été réalisée, les travaux de charpente et de toiture sont en cours. Dès le début de l'année 2014, les corps d'état secondaires pourront démarrer leurs

travaux, la finalisation des voiries et espaces extérieurs interviendra à la fin du printemps.

L'ouverture du groupe scolaire est prévue à la rentrée 2014.

Mobiliser les compétences des agents : réalisation de travaux en interne

Les services techniques de la mairie de Carbonne sont structurés autour de trois grands pôles : cadre de vie, réseaux et voirie, et second œuvre bâtiment.



Travaux de réseaux.



Mise en place de l'arrosage intégré stade L. Lagarange.



Rénovation complète d'un local associatif.

Tout au long de l'année, les agents de ces services interviennent pour des travaux de maintenance et d'entretien, mais ils mettent aussi à profit leurs compétences pour des travaux neufs « en interne ».

Cette année les principaux travaux réalisés dans ce cadre ont porté sur :

- la réalisation des massifs de l'avenue de Toulouse et de la route de l'Arize,
- la mise en place d'un arrosage intégré au stade Léo Lagrange avec pose de gazon en plaque,
- la fermeture à la circulation motorisée du chemin des Gravieres,
- la reprise du trottoir de l'avenue Prosjean en stabilisé, la reprise de regards d'eau potable,
- la démolition du lavoir et des anciens WC publics,
- la mise en place de barrières sur le jardin en contrebas de la Vendangeuse,
- les travaux de réseaux pour la mise en place des WC automatiques (Gambetta, Stade Prévost),

- la mise en place de panneaux d'affichage extérieur sur la façade de la mairie (affichage municipal, cinéma, pays sud toulousain),
- la remise aux normes (électricité, accessibilité) et la rénovation complète d'un local associatif rue Lucien Cassagne,
- **au centre technique :** la création d'un local pour l'équipe second oeuvre, d'une aire de lavage pour les véhicules,
- **à l'école Chanfreau :** l'extension de la salle de cantine des petits de la maternelle, le traçage d'une piste cyclable éducative dans la cour de l'élémentaire,
- le traitement et peinture des poutres du futur espace associatif,
- **au gymnase Abbal :** l'aménagement des placards, la mise aux normes de l'électricité côté football,
- la rénovation des sanitaires extérieurs du rugby,
- la mise en place de mobilier urbain et de panneaux de signalisation.

Travaux d'enfouissement du réseau EDF :

Courant 2013, de nombreuses voiries communales et départementales ont été impactées par les travaux d'enfouissement du réseau haute tension d'EDF. Les travaux de réfection de certaines voies ont été réalisés par EDF en décembre 2013, et se poursuivront sur les autres voies au premier trimestre 2014.

génie urb

Mise en lumière du Pont du Jumelage et de la place Jules Ferry

Dans le cadre des travaux d'économie d'énergie, le Syndicat Départemental a procédé au remplacement de l'éclairage du pont du Jumelage et de la place Jules Ferry.



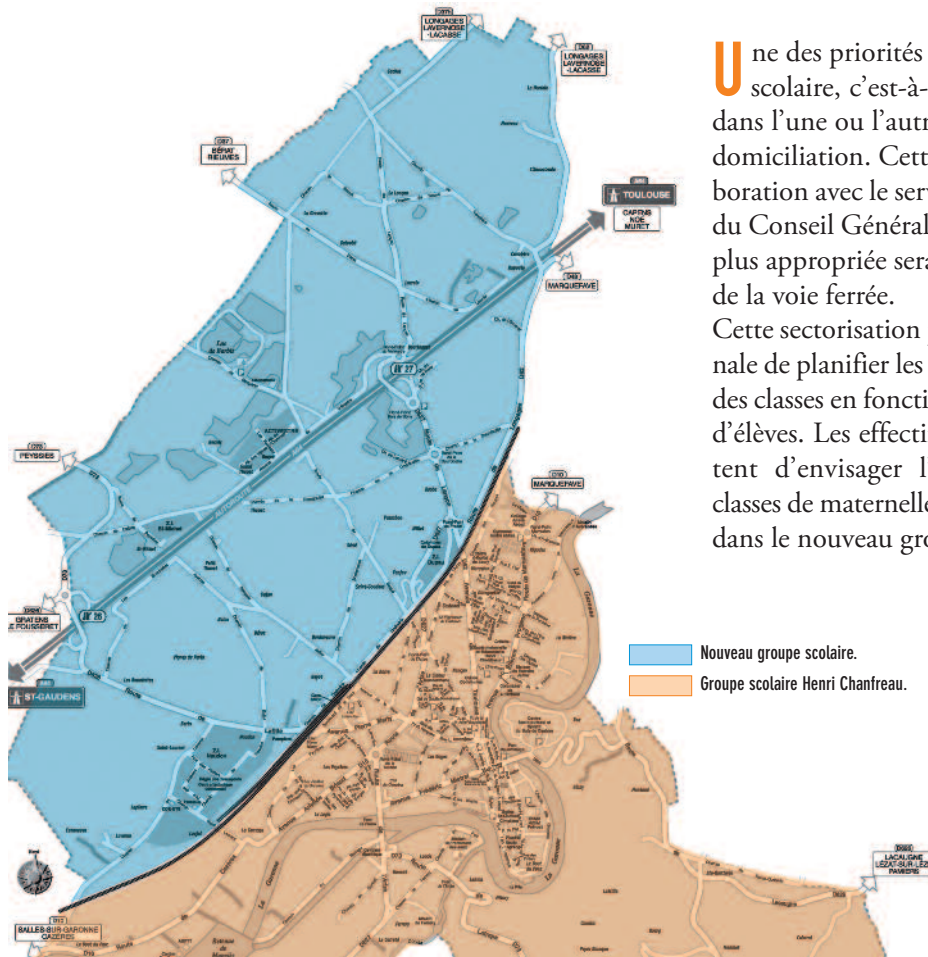
Les anciennes lanternes « boules » très énergivores et peu performantes ont laissé la place à des lanternes plus modernes, en continuité de celles mises en place dans le centre-ville.

Ces travaux ont nécessité l'utilisation d'une nacelle inversée, permettant d'aller reprendre le câblage électrique sous le pont et de ne pas interrompre la circulation.



Future carte scolaire

Les travaux concernant le nouveau groupe scolaire avancent, le planning étant respecté l'ouverture est prévue pour septembre 2014.



Une des priorités est l'élaboration de la carte scolaire, c'est-à-dire l'affectation des élèves dans l'une ou l'autre école en fonction de leur domiciliation. Cette étude est menée en collaboration avec le service des transports scolaires du Conseil Général. L'hypothèse qui semble la plus appropriée serait une délimitation autour de la voie ferrée.

Cette sectorisation permet à l'éducation nationale de planifier les ouvertures et les fermetures des classes en fonction du nombre prévisionnel d'élèves. Les effectifs prévus à ce jour permettent d'envisager l'ouverture d'au moins 2 classes de maternelles et 5 classes d'élémentaires dans le nouveau groupe scolaire. ●

Il est important que les parents d'enfants nés en 2011 entreprennent les démarches pour inscrire leurs enfants le plus rapidement possible afin que l'inspecteur d'académie puisse déterminer le nombre exact de classes qui seront ouvertes dans la nouvelle école.

La ville s'inscrit dans un Projet Éducatif Territorial (PEDT)

Le ministère de l'éducation nationale et le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative proposent aux communes qui le souhaitent de s'inscrire dans un Projet Éducatif Territorial.

Ce projet a pour but de formaliser une démarche qui permet de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Il doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui. L'objectif étant in fine, la réussite éducative, la lutte contre les inégalités scolaires et l'accès pour tous

aux pratiques de loisirs éducatifs.

Pour ce faire, le 18 décembre dernier l'ensemble des élus concernés de la Communauté de Communes du Volvestre ont pu assister à une première réunion d'information sur les objectifs du Projet Educatif Territorial présentée par les responsables de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la CAF. ●

Bilan des activités suite à la réforme des rythmes scolaires

Dès septembre 2013, les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place au groupe scolaire Henri Chanfreau avec le soutien de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Carbonne sur la coordination et la mise en place.

Notre volonté est de proposer un schéma qui :

- **permette de mieux apprendre et de favoriser la réussite** en assurant un plus grand respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, en proposant notamment une meilleure répartition des heures d'enseignement sur la semaine à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande et en allégeant le nombre d'heures d'enseignement par jour.
- **développe l'ouverture culturelle** et favorise la découverte de différentes pratiques artistiques et sportives pour le plus grand nombre au sein même de l'école.
- **propose des projets spécifiques** pour chaque temps et chaque tranche d'âge

Activités périscolaires proposées aux élémentaires :

- Danses et contes africains** : association ARFOLIE
Grands jeux : jeux de rôles et stratégies à échelle humaine, animatrice MJC.
Sports de ballons : animateur sportif mairie.
Sports de balles : animateur MJC.
Sports insolites : hockey, ultimate, indiaka... animatrice sportive MJC.
Beat box : art de reproduire le rythme et les instruments de musiques avec la bouche, association DSH.
Sophrologie : techniques de détente par le jeu et les gestes du quotidien par professeur de sophrologie.
Théâtre : professeur de théâtre.
Dessin : professeur de dessin.
Loisirs créatifs : créations bijoux, confection costumes, décors de théâtre en lien avec un projet de classe, animatrice MJC.
Terre : association Atelier Terre.



La municipalité a investi dans du matériel adapté aux diverses activités.

Le projet maternelle a été pensé en partenariat avec les éducatrices de jeunes enfants de la Communauté de Communes du Volvestre et les animatrices 3-6 ans de la MJC. L'objectif étant de respecter le développement physiologique, psychomoteur, intellectuel, affectif et social des enfants de 3 à 6 ans afin de proposer des activités adaptées et adaptables rapidement.

Activités périscolaires proposées aux maternelles :

- Loisirs créatifs** : animatrice MJC.
Expression corporelle : jeux de mimes et scénettes de contes : animatrice MJC.
Musique : chant et éveil musical par un professeur de l'école de musique de Carbonne.
Jeux de construction : animatrice MJC.
Atelier détente : animatrice MJC.
Dessin/peinture : animatrice MJC.
Jeux de cours : animatrice MJC.
Parcours de motricité : animatrice MJC.

De plus, six animateurs de la MJC assurent tous les midis l'acheminement des enfants, la surveillance pendant les temps libres et l'accompagnement pendant la prise du repas. La directrice de l'ALAE assure la coordination de la pause méridienne et les entrées et sorties des externes.

D'un avis général, enfants, familles, élus, animateurs, enseignants et partenaires institutionnels s'accordent à dire que l'encadrement et les activités périscolaires proposées sont de qualité mais toujours perfectibles.



Atelier terre proposé aux élèves de l'école élémentaire H. Chanfreau.

enfance et jeunesse



Bienvenue à la nouvelle principale du collège A. Abbal

Jocelyne Cairoli est la nouvelle principale qui est à la tête du collège de Carbonne depuis la rentrée de septembre suite au départ à la retraite de Raymond Nortier. Précédemment, Jocelyne Cairoli était en poste au collège de Cugnaux (800 élèves), c'est son 5e poste de direction. Suite à la modification de la carte scolaire liée à l'ouverture du collège de Noé, 200 élèves scolarisés à Carbonne ont été redirigés vers ce nouvel établissement. A ce jour, le collège André Abbal accueille 583 élèves.

Dix permis de conduire financés par la Municipalité et la Mission Locale

Favoriser l'accès au permis de conduire pour 10 jeunes âgés de 18 à 25 ans est une initiative impulsée lors de l'observatoire social de 2012.

L'observatoire social est une réunion annuelle, pilotée par le CCAS, regroupant tous les partenaires intervenants dans les milieux médico-sociaux de Carbonne. Cette action a été réfléchi, préparée, organisée avec les élus de la commune, les conseillers de la Mission locale, les partenaires mobilisés sur le territoire à savoir la MJC et Emmaüs. Une convention de partenariat pour l'accès au permis de conduire de 10 jeunes a été signée, le 8 novembre dernier, par Bernard Bros, maire de Carbonne et Muriel Pruvot présidente de la Mission Locale en présence des adjointes au maire Mireille Grandet déléguée à la solidarité et l'action sociale et Marie-Caroline Tempesta déléguée à l'éducation, l'enfance et la jeunesse.

Descriptif du projet

Ce projet a pu voir le jour grâce à un financement collectif 5000 € de la ville de Carbonne et 5000 €



12/12/2013, Observatoire social, réunion annuelle regroupant les acteurs sociaux du territoire.

de la Mission Locale (elle mobilise des fonds d'insertion pour les jeunes, avec le soutien de l'Etat - DIRECCTE).

La particularité du projet tient au fait qu'il ne s'agit pas uniquement de financer le permis de conduire des jeunes. Il contribue à la transmission de valeurs indispensables aux « conducteurs citoyens » qu'ils seront demain grâce aux ateliers axés sur la prévention proposés durant leur apprentissage.

Accompagné par la MJC de Carbonne le groupe de jeunes a, en amont, participé à un chantier Ville-Vie-

Vacances avec l'association EMMAUS. Ces associations ont été pleinement satisfaites de l'implication des jeunes dans la mission solidaire qui leur avait été confiée. Ce chantier leur a permis de faire connaissance, de travailler ensemble et surtout de favoriser la cohésion du groupe dont tous les membres vont dans les jours prochains poursuivre le même objectif : obtenir le permis de conduire.

Tous les partenaires se mobilisent pour que les jeunes obtiennent ce sésame qui leur permettra de prendre la « route de l'insertion », une route qui les mènera vers de nouveaux projets personnels et professionnels. ●



8/11/2013, signature de la convention de partenariat entre la municipalité et la Mission Locale. De g. à d. Muriel Pruvot (présidente de la Mission Locale), Bernard Bros (Maire de Carbonne), Christine Marais (DIRECCTE), Nathalie Auguet (directrice de la MJC), Marie-Caroline Tempesta (adjointe au maire déléguée à l'éducation, l'enfance et la jeunesse) et Mireille Grandet (adjointe au maire en charge de la solidarité et de l'action sociale).

Le don du sang, un geste indispensable

Au cours de l'année 2013, près de 60000 dons de sang ont été réalisés dans le département de la Haute-Garonne. A Carbonne, 271 personnes ont fait ce geste solidaire lors des 3 collectes annuelles. Parmi elles, 23 donnaient pour la première fois.

L'établissement Français du Sang remercie les donateurs volontaires venus lors des collectes à Carbonne. Un nombre de dons important, qui ne permet pas pour autant de répondre aux besoins des malades.

Aujourd'hui, encore, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.



De non donneur à donneur, il n'y a qu'un bras, remontez votre manche et rendez-vous lors des prochaines collectes 2014 à Carbonne : mardi 29 avril, lundi 11 août et lundi 24 novembre.

De 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h à la Mairie (salle du conseil municipal).



91 donateurs sont venus à la dernière collecte de novembre 2013,

Tout savoir sur le don du sang : www.dondusang.net.

N° Vert (appel gratuit depuis un poste fixe) 0800 972 100. ●



Démarrage de la campagne d'hiver

Les Restos du Cœur à Carbonne sont ouverts depuis le mardi 26 novembre 2013.

Inscriptions le lundi de 14 h à 15 h sur rendez-vous.

Tél. : 06 01 88 77 58 .

Distribution tous les mardis après-midi au local situé rue Lucien Cassagne (à côté de la bibliothèque municipale).

RAPPEL

Carte de circulation pour les plus de 65 ans

La commune de Carbonne en partenariat avec le Conseil Général et le Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées (SITPA) poursuit ses efforts pour favoriser les déplacements sur le réseau des transports en commun de la Haute-Garonne des personnes âgées de 65 ans et plus. L'adhésion de la commune au SITPA permet à l'ensemble des personnes de 65 ans et plus de voyager avec des réductions ou gratuitement, en fonction de leurs revenus. Pour obtenir la carte de circulation, il suffit de se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et du dernier avis d'imposition et de s'acquitter d'une vignette annuelle de 2 € 50 . Pour les personnes non imposables, possibilité de 24 trajets gratuits par an pour les cars départementaux et les Trains Express Régionaux (TER). Ce dispositif est financé par le Conseil Général et le Centre Communal d'Action Sociale de Carbonne.

Renseignements au 05 61 87 80 03. ●

Dispositif saisonnier « Vagues de froid »

Conformément aux articles R.121-2 à R.121-12 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) la mairie tient un registre communal où sont référencées des personnes âgées et/ou handicapées résidant à leur domicile afin de pouvoir guider l'action des services opérationnels, sanitaires et sociaux en faveur des populations vulnérables. **Vous avez la possibilité de vous faire enregistrer à l'accueil de la mairie ou en appelant au 05 61 87 80 03.**

Ne les laissons pas dormir dans la rue

Pendant les vagues de grand froid, les personnes qui dorment dans la rue sont particulièrement exposées au danger d'hypothermie. Face à cette situation d'urgence, une vigilance accrue et une action renforcée sont nécessaires. Depuis le 1^{er} novembre, un dispositif hivernal a été mis en place par la ville de Carbonne coordonné par les agents du Centre Communal d'Action Sociale et de la Police Municipale afin de garantir une protection de toutes les personnes confrontées à la rigueur des conditions climatiques. Pour cela deux chambres de passage gérées par la Police Municipale sont prévues.

Si vous rencontrez des personnes en danger vous pouvez le signaler au Centre Communal d'Action Sociale ou à la Police Municipale (05 61 97 32 82). En dehors des heures d'ouverture de ces services vous pouvez contacter le numéro d'urgence 115 qui fonctionne de 9 h à 23 h et reçoit les signalements de personnes sans abri. ●

6^e édition des « rencontres d'automne »

Chaque année les Carbonnais participent de plus en plus nombreux aux rencontres d'automne inter-générationnelles organisées et financées par le Centre Communal d'Action Sociale.



NOUVEAU :
Une adresse unique
pour la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie
(CPAM)

Afin d'améliorer et de simplifier la distribution des plis postaux, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Garonne a mis en place une adresse unique. Quel que soit votre lieu de résidence en Haute-Garonne, une seule adresse postale pour écrire à la CPAM et votre dossier sera traité plus rapidement.

CPAM
31093 TOULOUSE Cedex 9



Étaient conviées les personnes du 3^e âge, les résidents de la Maison de retraite Jallier et les enfants de la MJC. Ils étaient 148 à se retrouver, en octobre dernier, pour un après-midi cinéma, chant, magie, musette et goûter. La décoration automnale de la salle a été confectionnée par les enfants de la MJC. En ouverture, projection de films, « Carbone Hier et Aujourd'hui » (DVD en vente par Histoire et Traditions Carbonnaises), et en suivant celui d'un collectionneur cinéphile carbonnais (collection privée de M. Rouzard).

La séance cinéma s'est poursuivie par le chant « La Carbounés » interprété par une chorale d'un jour sous la houlette de M^{me} Argel. Les enfants de la



MJC ont interprété, à leur tour, des comptines enfantines pour le plaisir de tous.

Ensuite le goûter spectacle magie et musette a clôturé cette belle journée d'automne. ●

Collecte de jouets par Century 21 au profit de la Croix-Rouge

« Offrons un Noël à tous les enfants ! » la campagne nationale de collecte de jouets lancée par Century 21 et relayée à Carbone par Marie-Claude Dros, responsable de l'agence Century 21, a permis de collecter durant le mois de novembre dernier pas moins de 216 jouets pour cette première édition. Les jouets collectés ont été remis aux représentants de l'unité locale Croix Rouge Carbone/Cazères le 5 décembre 2013 et les bénévoles de la Croix-Rouge se sont chargés de les distribuer aux familles du secteur Carbone/Cazères. ●



RAPPEL

Formation gratuite pour les aidants familiaux/Alzheimer

Un cycle de formation dispensé par l'association France Alzheimer va débuter en mai 2014 pour les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette formation sera découpée en plusieurs modules et se déroulera les lundis 12, 19 et 26 mai ainsi que les lundis 2 et 9 juin 2014 de 14 h à 16 h à la salle Laveran (entrée 68, rue de l'Eglise).

Il reste encore quelques places disponibles.
Vous pouvez vous inscrire à la mairie de Carbone auprès de Karine Martinerie au 05 61 87 80 03. ●

La ville confirme ses deux fleurs...



Le label des deux fleurs est attribué selon des critères bien précis qui ne se limitent pas au fleurissement.

Le jury examine la politique globale d'aménagement de la ville avec ses points forts (aménagement urbain, paysager, valorisation et entretien du patrimoine végétal) ceci dans un esprit de développement durable. Le thème floral 2013 « Arcs et ronds » proposé par le service cadre de vie pour le

fleurissement de Carbonne a été un maillon supplémentaire à la confirmation des deux fleurs. Ce label maintenu prouve que nous sommes dans une démarche qui s'inscrit dans la volonté et la recherche du bien vivre ensemble dans un cadre naturel, protégé et entretenu. ●

Le fleurissement est aussi l'affaire des Carbonnais

Josiane Libérati (adjointe au maire déléguée au cadre de vie), Bernard Bros, Maire de Carbonne, les membres de la commission cadre de vie, Michel Icart, adjoint à la directrice des services techniques ont remis les prix de la 5^e édition du concours local des maisons fleuries, jeudi 28 novembre 2013 aux 23 participants carbonnais.

Les lauréats de la 5^e édition

Catégorie Balcon, Terrasse et Mur

1^{er} Hervault Michel ; 2^e Icart Viviane
3^e ex-aequo Ribet Antoinette et Trincard Frédéric.

Catégorie Maison avec Jardin

1^{er} Bergé Michèle ; 2^e Simioni Bernadette ; 3^e Parayre Henri.

Catégorie Potager fleuri

1^{er} Dadalt Marc ; 2^e Fauchard Pierre ;
3^e Ferré Gilbert.



Bravo aux lauréats du concours 2013 !

Trois d'entre eux ont été sélectionnés par le jury départemental des « Villes et villages fleuris 2013 ». Michèle Bergé, Patrice Richer et Viviane Icart ont reçu le prix du concours départemental 2013.

Pensez à vous inscrire pour l'édition 2014, n'hésitez pas à inciter vos amis et voisins à le faire également. Inscriptions possibles à l'Office de Tourisme, à la Mairie ou sur le site internet de la ville www.ville-carbonne.fr. ●

De nouvelles toilettes publiques pour la ville

De nouveaux sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été implantés sur le parking Gambetta. Des espaces verts sont également en cours de réalisation. Ces opérations font partie d'un plan d'ensemble pour l'aménagement du site de la Vendangeuse, lieu privilégié en coeur de ville :

- lieu de halte autour d'éléments incontournables comme le parking Gambetta (terminé et sécurisé),
- lieu de rencontres et de promenades... avec la descente vers la fontaine (ancien lavoir) par un escalier soutenu par des gabions dont l'ouverture deviendra effective après les travaux de sécurisation (éclairage, rambarde de sécurité). ●



Parking Gambetta, implantation de sanitaires publics, aménagement du parking et aménagement paysager en cours.

Horaires d'ouverture du cimetière

En raison des vols et des actes de vandalisme, il est devenu nécessaire de prévoir une fermeture du cimetière la nuit. Après examen, la commission cadre de vie a présenté au conseil municipal du 17.12.2013 une modification du règlement du cimetière afin de prévoir des horaires d'ouverture et de fermeture. Voici l'article 3 dudit règlement modifié : « Les cimetières sont ouverts au public tous les jours de l'année.



Les horaires d'ouverture sont les suivants :

D'octobre à mai :
8 h 15 à 17 h 30
De juin à septembre :
8 h 15 à 18 h 30 ».
Cette modification est effective depuis le 1^{er} janvier 2014.

Ramassage des encombrants

25 avril 2014
Inscription préalable auprès des services techniques de la Communauté de communes du Volvestre avant le mercredi 23 avril.
Tél. : 05 61 90 80 70 (choix n° 2).

Près de 1000 lecteurs fréquentent la médiathèque

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 15h – 18h.
 Mercredi : 10 h – 12 h
 et 14 h – 18 h.
 Jeudi : 10 h – 12 h.
 Vendredi : 15h – 18h.
 Samedi : 10 h – 12 h
 et 14 h-18 h.

Tarifs :

- Adultes carbonnais : 9.20 €.
- Adultes extérieurs : 20.80 €.
- Enfants carbonnais ou scolarisés à Carbonne (jusqu'à 16 ans) : gratuit.
- Enfants extérieurs (et non scolarisés à Carbonne) : 10.30 €.
- Etudiants, demandeurs d'emploi et personnes handicapées, bénéficiaires du RSA : 5.35 €.

Médiathèque F. Mitterrand :

48, rue Lucien Cassagne
 Tél. 05 61 87 59 81
 Courriel :
 service.culture@ville-carbonne.fr

La bibliothèque municipale François Mitterrand, médiathèque depuis 2001, est un espace culturel ouvert à tous, pour lire, échanger, choisir de la musique, effectuer des recherches, découvrir une exposition, assister à un spectacle...

La médiathèque propose des collections en libre accès, riches et variées, à consulter sur place ou à emprunter. Elle possède un fonds d'environ 17 000 documents, auquel viennent s'ajouter les documents prêtés par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne, documents renouvelés chaque année. La médiathèque s'attache à faire découvrir les nouveautés du moment. Ses collections sont fréquemment enrichies par l'achat de nouveaux livres, revues, disques compacts et DVD. Près d'un millier de lecteurs fréquentent ce lieu régulièrement. L'inscription est individuelle et permet d'emprunter 3 livres, 3 documents sonores et 1 dvd, pour une durée de trois semaines. Chaque lecteur doit s'acquitter d'une cotisation, hormis les enfants carbonnais ou scolarisés à Carbonne pour lesquels l'inscription est gratuite.

Animations pour les scolaires

La médiathèque est aussi un lieu d'accueil pour les scolaires et les groupes. Depuis le début de l'année scolaire, Laure (en remplacement d'Elisabeth) accueille régulièrement les classes de l'école maternelle,



pour un moment de lecture fort apprécié des petits. L'occasion également de présenter le fonctionnement de la médiathèque à ces futurs lecteurs !

Prochaine exposition estivale

Les cimaises de la médiathèque accueilleront les peintures de Paul le Rabo. Formé et diplômé aux écoles des Beaux Arts et d'Architecture, il s'oriente vers l'interprétation abstraite du visible, cherchant à saisir l'émotion du moment. Il aime à travailler la matière, l'empatement. Il travaille l'huile essentiellement au couteau et à la brosse par superposition de couches.

Du 13 juin au 26 juillet 2014 – médiathèque municipale ●

www.ville-carbonne.fr pour vous faciliter la ville

Au cours de ces dernières années, Internet a beaucoup évolué et s'est installé dans de nombreux foyers, devenant ainsi un outil de communication indispensable. Le site de la Ville se devait d'accompagner ces évolutions.

Le premier site internet de la ville fut créé en juin 2004 et n'avait subi aucune transformation majeure. Aussi, la commission culture et communication a souhaité offrir aux Carbonnais un nouveau portail de services plus performant et plus interactif. Mis en ligne en août 2013, www.ville-carbonne.fr est conforme aux standards du Web et aux nouvelles normes d'accessibilité.

De nouveaux e-services seront prochainement mis en ligne comme : le paiement des factures cantine et la newsletter...



18 379 est le nombre d'internautes à avoir visité le nouveau site de la ville du 30 août au 13 décembre 2013, soit une moyenne de 181 visites quotidiennes. Les rubriques les plus visitées : Informations pratiques ; Restez informés ; Culture, sports et loisirs ; Votre mairie ; Découvrir Carbonne...

Consultez-le régulièrement et n'hésitez pas à nous faire part de vos observations via le site bouton « contactez-nous » . ●

2014 : élections municipales et européennes

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014. Le gouvernement a retenu ces dates afin de faciliter la participation des électeurs car aucune zone ne se trouve en période de congés scolaires. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

Election municipales

Pour les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes paritaires comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Nouveau : fléchage des conseillers communautaires

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 stipule qu'en 2014, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. Vous ne voterez qu'une fois, car les deux listes figureront sur le même bulletin. Vous désignerez le même jour sur le même bulletin les élus de votre commune et ceux de l'intercommunalité.

La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire comportera « un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, augmenté d'un candidat supplémentaire si ce nombre est in-

férieur à cinq et de deux dans le cas inverse ». A Carbonne, le nombre de conseillers communautaires est fixé à 10 +2 (car nombre de candidats >5).

Rappel des différents bureaux de vote

En 2010, un 4^e bureau de vote a été créé pour un rééquilibrage du nombre de votants par bureau en raison de l'évolution de la population. **Le bureau dont vous dépendez est indiqué sur votre carte d'électeur.**

Bureau n°1	Mairie (salle du conseil municipal)
Bureau n°2	Mairie (salle des commissions)
Bureau n°3	Mairie (salle Laveran)
Bureau n°4	Police Municipale (salle Guy Prévost)

Elections européennes

Tous les cinq ans les citoyens de l'Union Européenne peuvent choisir leurs représentants (députés européens) au parlement européen. **Les élections européennes sont fixées au dimanche 25 mai 2014 en France.**

Se protéger contre le vol, c'est l'affaire de tous !

Aucun système de sécurité n'étant parfaitement efficace, il existe heureusement de nombreux moyens de réduire le risque de se faire cambrioler. Les voleurs ne choisissent pas leurs victimes, ils repèrent les occasions.

Contre les vols ayez les bons réflexes :

Lorsque l'on sonne à votre porte

Identifiez toujours vos visiteurs, avant d'ouvrir et regardez d'abord par l'ocillon ou la fenêtre. Faites-vous installer une chaîne de sécurité afin de pouvoir discuter avec les visiteurs sans les laisser entrer. Prenez garde aux faux agents d'ERDF, de La Poste, de la Police...).

Demandez à voir la carte professionnelle du visiteur (l'uniforme n'est pas une preuve).

Evitez de laisser entrer chez vous des personnes inconnues, et si toutefois vous les laissez entrer, ne les laissez pas sans surveillance.

Prenez de bonnes habitudes

Rompez l'isolement, gardez des contacts réguliers avec vos voisins ou des associations.

Ayez toujours à portée de main les numéros de téléphone importants (famille, voisins, police...).

Gardez votre porte verrouillée.

Prévention

Ne laissez pas paraître sur la sonnette ou la boîte aux lettres que vous vivez seul(e).

Méfiez-vous des inconnus qui sonnent à votre porte. Si vous devez vous absenter (vacances, hospitalisation), avant votre départ, n'oubliez pas d'en informer la brigade de gendarmerie (formulaire tranquillité vacances). Laissez des signes de présence : faites relever votre courrier, à défaut en le faisant conserver par la Poste. Evitez les messages d'absence sur le répondeur.

Si possible, faites ouvrir les volets en journée.

En cas de situation inhabituelle ou simplement un besoin d'information, la police municipale et la gendarmerie sont là pour vous aider.

Si malgré tout un vol est commis

Déclarez immédiatement le vol au 17. Le dépôt de plainte après un vol ou un cambriolage est essentiel.

Ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée de la police.

Si un chéquier ou une carte bancaire a été dérobé, prévenez votre banque et faites opposition.

Numéros utiles :

Police municipale :
05 61 97 32 82.
Gendarmerie : 17
ou le 05 61 87 83 17.
Pompiers : 18.
Urgences : 112.
Préfecture :
www.haute-garonne.gouv.fr

Nouveau conciliateur de justice

Jeanine Méric, conciliatrice de justice sur le canton de Carbonne, depuis 15 ans, a décidé de prendre une retraite bien méritée.

Permanences du conciliateur

M. Lafforgue recevra sur rendez-vous (dans les locaux de la Mairie) tous les 1er et 3e mardis du mois de 14h à 17h. Pour toute prise de rendez-vous, veuillez-vous adresser à l'accueil de la Mairie, par téléphone au 05 61 87 80 03 ou par mail à contact@ville-carbonne.fr.



Jean-Claude Lafforgue et Jeanine Méric.

Pour être conciliateur, il faut être passionné(e), être à l'écoute, avoir envie de rendre service et donner de son temps, nous a-t-elle confié. Au cours des diverses affaires qu'elle a eu à traiter, 63 % des conciliations ont abouti positivement.

Son remplaçant, **Jean-Claude Lafforgue**, ancien ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat a pris ses fonctions en décembre dernier sur le canton de Carbonne. C'est un homme expérimenté car il est également conciliateur de justice sur les

Qu'est qu'un conciliateur de justice ?

Le conciliateur est un agent bénévole, assermenté et nommé par le président de la Cour d'Appel sur proposition du juge d'instance. Il a une mission de conciliation mais il n'a pas les pouvoirs d'un juge. Il est formé par l'école nationale de la magistrature. Le recours à un conciliateur est gratuit.

Son rôle

Trouver des solutions amiables entre deux parties à l'occasion d'un conflit civil, commercial, social ou rural, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Le conciliateur de justice ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties pour les aider à trouver un compromis, tout en respectant les intérêts de chacun avec une neutralité absolue.

Comment devenir conciliateur de justice ?

Plusieurs conditions sont à remplir :

- Etre majeur
 - Jouir de ses droits civiques et politiques,
 - Ne pas exercer d'activité judiciaire à quelque titre que ce soit.
- Le candidat doit adresser au juge d'instance, dont dépend le secteur où il souhaite exercer ses fonctions, une lettre manuscrite de motivation et un curriculum vitae.

cantons de Rieux et de Montesquieu auparavant à Lègevin.

Nouveau permis de conduire sécurisé

Le nouveau modèle de permis de conduire sécurisé est délivré depuis le 16 septembre 2013. Cette réforme s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne de 2006 concernant les permis de conduire dans les pays de l'Union Européenne (UE). Depuis le 19 janvier 2013, les catégories de permis de conduire et les règles d'obtention ont été harmonisées dans tous les pays de l'UE.

Ce permis de conduire, au format « carte de crédit », comprend :

- une photographie,
- les mentions liées à l'état-civil et aux droits à conduire du conducteur,
- une puce électronique (elle contient seulement les informations visibles sur le titre, ni empreintes digitales, ni capital des points, ni historique des PV),
- une bande de lecture optique.

Ce nouveau modèle doit être renouvelé tous les 15 ans pour les catégories A et B. Il s'agit d'un simple renouvellement administratif (mise à jour de l'adresse et de la photographie d'identité), sans visite médicale ou examen pratique, à l'exception des situations particulières.



Les conducteurs détenteurs des anciens modèles de permis (les permis roses cartonnés) sont dans l'obligation de les renouveler avant le 19 janvier 2033. Attention : la reprise des anciens titres n'interviendra pas avant 2015 sauf cas de force majeure (perte, vol, dégradation...).

Petite Université Populaire en Volvestre

La Petite Université Populaire en VOLvestre (PUPenVOL), est née le 11 septembre dernier. Les communes de Rieux, Montesquieu et Carbonne mettent gratuitement une salle à disposition de l'association.

Principes de fonctionnement

- Un planning de conférences avec des intervenants qui font partager gratuitement leur savoir
- L'entrée est libre et gratuite (adhésion facultative à l'association : 15 € ou 20€ pour couple)
- Des sujets variés accessibles à tous : économie, philosophie, histoire, arts, littérature, sciences, cinéma...
- Les conférences commencent à 20 h et durent environ une heure. Les échanges se poursuivent autour d'un verre et de plats salés/sucrés apportés par les participants
- Les conférences peuvent être (ré) écoutées sur le site internet de PUPenVOL.

Calendrier prévisionnel des conférences

du 1^{er} trimestre 2014 (le 4^{ème} mercredi du mois)

22 janvier - MONTESQUIEU : « La biodiversité en danger de mort » par Ananda Guillet de l'association Kokopelli (portée internationale) qui lutte contre la disparition de nombreuses variétés de plantes et l'appropriation des semences par les multinationales.
26 février - RIEUX : « EUROPE : les institutions et histoire de la construction Européenne » par Jacques



Décembre 2013, conférence de Cécile SARRAIL (historienne des religions) à Carbonne.

Vonthron vice-président de la Maison de l'Europe de Toulouse. A quelques mois des élections européennes il s'agit de revoir l'origine et la progression de la construction européenne : rappel des acteurs, des enjeux et des résultats.

26 mars - CARBONNE : « Les Fab Labs » - Laboratoires de fabrication, concept qui révolutionne les méthodes de conception et de production industrielle. Intervenant Gilles Azzaro, du Fab Lab de Toulouse.



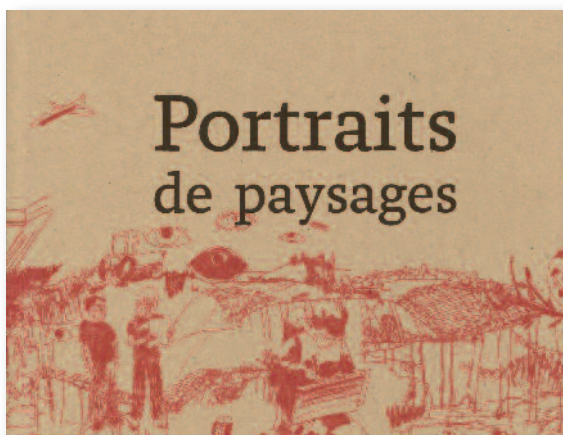
Contacts : J-P. SOULA, (président) : 05.61.87.30.75
 06.27.74.75.01. Mail : contact@pupenvol.fr
 Site : <http://www.pupenvol.fr/>

Portraits de paysages

Ce projet pionnier s'est emparé des regards d'une centaine de jeunes habitants de l'Arize et leur famille pour aller à la rencontre de l'identité d'une vallée et s'interroger sur l'évolution des paysages.

Dynamique impulsée par le Pays du Sud Toulousain pour croiser les regards et les idées des habitants, de leurs représentants et des techniciens sur les questions de l'évolution des paysages de la vallée de l'Arize.

Un ouvrage synthèse de l'aventure pédagogique, de la démarche, du chemin parcouru, des propos collectés, des productions réalisées par les élèves du Volvestre (CM1-CM2 école élémentaire de Montesquieu, CE2 école élémentaire de Rieux et 5^e du collège de Carbonne) vient d'être édité par le CAUE de Haute-Garonne.



L'ouvrage est en diffusion gratuite sur demande auprès du Pays du Sud Toulousain ou du CAUE 31. Egalement disponible en prêt à la médiathèque municipale de Carbonne.

Nouveau local pour la Croix Rouge

- Rue Lucien Cassagne (à côté de la MJC et des Restos du Coeur).

Nouveaux présidents :

- Atelier Terre : Martine Gouvernet.
- Avenir Pétanque Club : Gilbert Bonnemason.

Zoom sur CIME... (Carbonne Impulsion Montagne Escalade)

Historique

Il y a de l'escalade sur Carbonne depuis 9 ans (2005/2006), avec l'association départementale 2FOPEN 31, encadrée par Patrick Timbert. La première année, le créneau était réservé pour les enseignants du primaire qui souhaitaient se former à l'encadrement de l'activité pour leurs élèves. L'année suivante le créneau a été ouvert aux adultes non enseignant. En Septembre 2007, la MJC de Carbonne a créé une école d'escalade encadrée pendant quatre saisons par Julien Castres, puis une saison par Fabien Ras. Les deux associations étaient liées par une convention pour mutualiser les moyens. Un deuxième créneau le vendredi de 17 h à 20 h a été attribué, et une extension du mur d'escalade a été réalisée. Depuis Juillet 2012, l'association CIME (Carbonne Impulsion Montagne Escalade), regroupe les activités d'escalade des adultes et des enfants. CIME compte 91 adhérents, soit 26 grimpeurs pour l'école d'escalade (12 enfants âgés de 8 à 11 ans et 14 jeunes de 12 à 17 ans), 48 adultes (1/3 de femme) et 17 enfants de 3 à 17 ans sous la responsabilité de leur parent.

Objectifs du club



Patrick Timbert (trésorier) et Julien Castres (président).

Permettre au plus grand nombre de pratiquer l'escalade en toute sécurité et de pouvoir acquérir les bases nécessaires pour grimper en autonomie sur différents lieux de pratique : en Structure Artificielle d'Escalade (SAE) au gymnase André Abbal et en falaises.

Permettre à des personnes passionnées par les activités de montagne (randonnées, ski de rando...) de pouvoir se retrouver pour échanger et préparer des sorties en commun.



Atelier famille au mur d'escalade situé dans le gymnase du Collège A. Abbal entièrement remis à neuf par la municipalité suite à l'incendie. Le mur possède un dévers et il est modulable en fonction des niveaux.

Permettre aux personnes débutantes ou confirmées de grimper dans un esprit de convivialité et d'entraide pour que chacun puisse se faire plaisir et atteindre son propre sommet.

Différents ateliers proposés

L'encadrement des séances d'escalade est assuré par des personnes expérimentées pour la pratique de l'escalade (professeur d'EPS, initiateur SAE ou escalade).

Lundi 17 h 30 à 18 h 30 : école d'escalade pour les enfants âgés de 8 à 11 ans avec un groupe limité à 12 enfants sous la responsabilité de Patrick Timbert.

Lundi 18 h 30 à 20 h : école d'escalade pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans avec un groupe limité à 14 jeunes sous la responsabilité de Laurent Pascal.

Judi 17 h 30 à 19 h pour les adultes autonomes sous la responsabilité de Henri Deboux.

Vendredi de 17 h 30 à 20 h pour les familles (enfant encadré par un parent) et les adultes sous la responsabilité de Julien Castres, Patrick Timbert, Laurent Pascal, et Henri Deboux.

Des sorties en falaises à partir du printemps sont organisées par groupe de niveau (massif de la clape, Minervois,...).

Contact :

Julien Castres 06 20 90 32 19.

Courriel : juliencastres@orange.fr

Les associations s'animent...

A vos agendas...

- **Vendredi 31 janvier : Loto des Écoles**
Salles des fêtes du Bois de Castres, 21 h, organisé par le groupe scolaire Henri Chanfreau.
- **Dimanche 2 février : Loto des Pompiers**
Salles des fêtes du Bois de Castres, 15 h, organisé par l'amicale des Sapeurs Pompiers.
- **Samedi 8 février : Journée et soirée africaine**
Salles des fêtes du Bois de Castres, organisées par la MJC. Renseignements au 05 61 87 43 58.
- **Samedi 15 février : Soirée Brésilienne**
Salles des fêtes du Bois de Castres, 20 h, organisée par l'Office de Tourisme. Nombre limité de places. Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme au 05 61 87 59 03.
- **Dimanche 23 février : Loto du Chaoudelet**
Salles des fêtes du Bois de Castres, 15 h.
- **Dimanche 2 mars : Loto de la JSC**
Salles des fêtes du Bois de Castres, 15 h.
- **Samedi 8 mars : Loto du comité des fêtes**
Salles des fêtes du Bois de Castres, 21 h.
- **Samedi 15 mars : Repas - Concert avec Fanfare P4**
Salles des fêtes du Bois de Castres, 21 h, organisé par l'Asso's Épicée.

Rendez-vous avec

Festival du cinéma d'Amérique latine

du 19 au 22 mars - 4 films en VO.

Cinéma du Chili, Vénézuéla, Paraguay...

Carbonne fait son cinéma

du 25 au 30 mars - « Les arts au cinéma ».

Les détails de la programmation sont à venir sur www.ville-carbonne.fr.



- **22 et 23 mars : Compétition de judo**
Salles des fêtes du Bois de Castres organisée par le COC Judo. A partir de 9 h et toute la journée.
- **Samedi 29 mars : Carnaval**
14 h à 18 h, place de la République organisé par la MJC.
- **Samedi 5 avril : Concert Gospel**
Salles des fêtes du Bois de Castres, 20 h 30. Renseignements MJC 05 61 87 43 58.
- **Dimanche 6 avril : Loto de la Croix Rouge**
Salles des fêtes du Bois de Castres, 15 h.
- **Dimanche 13 avril : Loto du Basket**
Salles des fêtes du Bois de Castres, 15 h.
- **19, 20 et 21 avril : Tournoi International de football**
Tél. 05 61 87 01 96. Courriel : js.carbonne@wanadoo.fr. Site : <http://www.js-carbonne.com>.

Expositions à la galerie municipale

- **Du 10 au 27 janvier** – Photos sur le Népal de Himal Pyramis.
- **Du 3 au 22 février** – Loisirs créatifs de l'amicale des aînés.
- **Du 26 février au 21 mars** – Biscuit-thé loisirs créatifs.
- **Du 1^{er} au 27 avril** – Atelier terre.
- **Du 5 au 25 mai** – Fabien Fernandez (photographies).
- **Du 27 mai au 18 juin** – Atelier de dessin de la MJC.

- **Samedi 10 mai : Soirée Country**
Salle des fêtes, 21 h, organisée par Crazy Cats Dancers.
- **Samedi 31 mai : Soirée Cabaret avec le Moulin des Roches**
Repas, revue et bal à la salles des fêtes du Bois de Castres, 20 h, organisés par le comité des fêtes. Réservation et renseignements auprès de l'Office de Tourisme. Tél. 05 61 87 59 03.
- **Samedi 14 juin : Spectacles de danse MJC**
Salle des fêtes. Enfants à 16 h et ado/adultes à 20 h 30.
- **Samedi 21 juin : Fête de la musique**
Au centre ville de 19 h à 2 h, plusieurs scènes plein air. Possibilité de restauration sur place. Une proposition de la MJC. Renseignements : 05 61 87 43 58.
- **Dimanche 22 juin : Spectacle des enfants du Théâtre 107**
Salle de cinéma du centre socio culturel du Bois de Castres.
- **Samedi 28 juin : 3^e Occitanada de Carbonne**
11 h Passa Carrièra à travers la ville.
13 h 30 Débat sur la langue occitane.
15 h 30 Contes occitans.
17 h Bal pour enfants.
18 h Apéritif sous la halle.
19 h 30 Repas occitan et bal avec « Folc e Pic et Castanha et Vinovèl ».

Réervations

au 05 61 97 35 04 ou 05 61 87 08 27.

- **Samedi 28 juin : Spectacle ados/adultes du Théâtre 107** »
Salle de cinéma du centre socio culturel du Bois de Castres.

Retrouvez l'agenda des associations sur www.ville-carbonne.fr

Horaires d'ouverture de l'espace associatif municipal

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
14 h 30-18 h 30.
Mercredi :
8 h 30 -12 h 30
et 13 h 30-17 h 30.
Tél. 05 61 87 59 03.

Programme du cinéma

Si vous souhaitez recevoir le programme de cinéma par mail, adressez un courriel à cinecarbonne@gmail.com
Il est également consultable sur le site internet de la ville : www.ville-carbonne.fr

Cinéma :

5 séances par semaine

1. Mardi (21 h).
2. Jeudi (21 h)
3. Vendredi (18 h).
4. Vendredi (21 h).
5. Dimanche (17 h).



Carbonne info services

info services

MAIRIE

Place Jules Ferry, 31390 Carbonne.
Tél. : 05 61 87 80 03. Fax : 05 61 87 47 51.
www.ville-carbonne.fr
Courriel : contact@ville-carbonne.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
Le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

Médiathèque Municipale

48, rue Lucien-Cassagne. Tél/fax. : 05 61 87 59 81.
Courriel : service.culturel@ville-carbonne.fr
Ouverte le mardi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 12 h, le vendredi de 15 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.)

Tél. : 05 61 87 80 03.
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous.

Centre Socio-culturel du Bois de Castres

Tél. : 05 61 87 03 11.

Centre Technique Municipal

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30.
Tél. : 05 61 87 94 26.
Courriel : centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr

Police municipale

Tél. : 05 61 97 32 82. Fax : 05 61 97 44 07.
Courriel : police.municipale@ville-carbonne.fr

AFIDEL (Association Formation Insertion Développement Local)

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 20 92.
Rite : www.afidel.org. Courriel : contact@afidel.fr

CAF

Permanence à la MSA de Carbonne (44, rue Lucien Cassagne) mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 sans RDV et de 13 h 30 à 16 h 30 sur RDV.

Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM)

Sur RDV les 2^e et les 4^e jeudis de chaque mois.
N° d'appel : 39 60 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

CAP EMPLOI 31

Permanence à la mairie lundi et mercredi uniquement les après-midis.

ACREF (aide à la recherche d'emploi)

Permanence à la MJC le mardi de 9 h à 12 h.

Centre Médico Psychologique (C.M.P.)

Hôpital de jour adulte
40, chemin des Nauzes. Tél. : 05 61 43 45 25.
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.

Centre médico-social (assistantes sociales)

Impasse des Rosiers. Tél. : 05 61 87 83 64.
Permanence : lundi après-midi, jeudi matin

Communauté de communes du Volvestre

Secrétariat : 34, avenue de Toulouse
Tél. : 05 61 90 80 70. Fax : 05 61 87 96 82.
www.cc-volvestre.fr

Animation économique : Tél. : 05 61 90 80 76.

Déchetterie : Tél. : 05 61 87 80 81 (ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h).

Conciliateur

Mairie de Carbonne les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14 h à 17 h sur RDV.

Conseiller Agricole

4, place des Halles. Tél. : 05 61 87 81 44.

Crèche intercommunale "Mousseline et Caramel"

35, avenue Prosjean. Tél. : 05 61 90 21 44.

Écoles

École maternelle H. Chanfreau : 05 61 87 99 80.

École élémentaire H. Chanfreau : 05 61 87 85 59.

Collège André Abbal : 05 61 98 45 10.

La Poste

Rue Gambetta. Tél. : 36 31.

FNATH

Permanence 2^e jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h, salle Dupau (68, rue de l'Église).

Mission locale

Permanence au Centre médico-social tous les jeudis sur rendez-vous. Tél. : 05 61 51 54 31.

M.J.C.-Carbonne

56, rue Lucien Cassagne.
Tél. : 05 61 87 43 58. Fax : 05 61 87 95 55.
Courriel : carbonne.mjc@wanadoo.fr

Musée Abbal

Rue du Sculpteur Abbal.
Tél. : 05 61 87 82 67. www.museeabbal.free.fr

Mutualité sociale agricole et assistante sociale agricole

44, rue Lucien Cassagne.
Permanence le mardi et le jeudi de 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30.

Office de tourisme

32 ter, pl. de la République. Tél./fax : 05 61 87 59 03.
Courriel : accueil@tourismecarbonne.com
Mardi, mercredi et vendredi : 9 h -12 h 30/ 14 h -18 h.
Jeudi : 9 h -12 h 30.
Samedi : 9 h -12 h 30/ 14 h -17 h. Fermé le lundi et le jeudi après-midi.

OPH 31 (ex OPDHLM)

Permanence sans rendez-vous : mardi 13 h 30-17 h 30 et mercredi 9 h-12 h 30. Tél. 05 61 98 70 94.

Pays du Sud Toulousain

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 91 16.
www.paysdutsoutousain.fr

Permanence juridique/avocats

Permanence à la mairie sur RDV le 1^{er} lundi après-midi de chaque mois. Tél. : 05 61 87 80 03.

Régie des transports

Tél. : 05 61 97 69 53. Courriel : regie.carbonne@wanadoo.fr

SNCF

Tél. : 05 61 87 82 47.

TREMPLIN (travail, emploi, insertion)

Permanence à la mairie sur rendez-vous.
Tél. : 05 61 98 76 70.

Trésorerie du Volvestre

12, place Jules Ferry. Tél. : 05 61 87 84 99.
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Vendredi : fermeture au public.

URGENCES

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie : 17 ou 05 61 87 83 17

Médecins de garde : 05 61 87 86 23 ou 05 61 87 86 33.

ERDF 0810 131 133

Astreinte technique : 06 23 71 47 57

Service de l'assainissement :

05 62 00 72 80

Marché du terroir

À la halle centrale, tous les samedis de 8 h à 13 h.

Marché hebdomadaire

Tous les jeudis de 8 h à 13 h.
Marché à la volaille à 10 h 30.
(halle aux jardiniers).